

**Poliquin, Renée (BAPE)**

**De:** St-Onge, Mathieu (BAPE)  
**Envoyé:** 19 juin 2006 17:26  
**À:** Poliquin, Renée (BAPE)  
**Objet:** TR : Questionnement--commission du BAPE sur le projet de parc éolien d'Axor

Salut Renée,

Voici un petit courriel à déposer en DB.

Merci,

*Mathieu St-Onge, analyste*  
Service de l'expertise environnementale  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable 2e étage  
Québec (Québec) G1R 6A6  
Téléphone : (418) 643-7447 #523 ou 1-800 463-4732 #523  
Télocopieur : (418) 643-9474  
[www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca)

-----Message d'origine-----

**De :** Théberge, Marie-Claude  
**Envoyé :** 19 juin 2006 13:34  
**À :** St-Onge, Mathieu (BAPE)  
**Cc :** Dupont, Céline; Messely, Louis; Talbot, Denis  
**Objet :** RE : Questionnement--commission du BAPE sur le projet de parc éolien d'Axor

Monsieur St-Onge,

Le 12 juin dernier, vous nous avez adressé par courriel quelques questions portant sur les impacts sonores du parc éolien d'Axor à Matane. Essentiellement, la commission désire connaître l'avis du Ministère sur la méthode utilisée par le promoteur pour évaluer l'impact du projet sur le climat sonore, ainsi que sur le type d'indicateurs utilisé (Leq(60), Leq(24), L10, L95).

Nous avons confié cette question à M. Mario Dessureault, spécialiste du bruit au MDDEP et qui avait été consulté dans le cadre de ce dossier aux étapes de la recevabilité et de l'acceptabilité. La réponse de M. Dessureault est à l'effet que la méthode de mesure proposée est adéquate :

" En ce qui concerne les indicateurs utilisés (Leq(60), Leq(24), L10, L95), l'indicateur Leq 60min auquel fait mention l'initiateur est en fait l'équivalent de l'indicateur L(Aeq),1h défini comme niveau de pression acoustique continu équivalent pondéré A pour un intervalle de référence d'une heure. L'utilisation de cet indicateur pour évaluer le climat sonore initial ainsi que la contribution sonore des éoliennes est tout à fait acceptable. Tous les autres indicateurs mesurés (LAeq,24h, LA10 et LA95) sont à notre avis pertinents et utiles pour l'interprétation des relevés sonores. À partir de l'ensemble de ces indicateurs, il est possible d'évaluer adéquatement (du moins dans l'état de nos connaissances actuelles concernant les nuisances sonores des éoliennes) l'impact sonore des éoliennes et le cas échéant, les nuisances qu'elles pourraient générer. "